



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2015

2014 DEVE 1067 DFA

BUDGET ANNEXE

DU FOSSOYAGE

**PROJET DE DELIBERATION ET
DOCUMENT BUDGETAIRE**



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2015

2014 DEVE 1067 DFA

BUDGET ANNEXE

DU FOSSOYAGE

PROJET DE DELIBERATION

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

**2014 DEVE 1067 DFA** Budget annexe du fossoyage - Budget primitif 2015**PROJET DE DELIBERATION****EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget primitif annexe du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage des cimetières parisiens pour l'exercice 2015.

Les recettes et les dépenses de ce service font l'objet d'un budget annexe et d'un établissement de comptes suivant la nomenclature M4, applicable aux services publics à caractère industriel et commercial (SPIC) gérés par les collectivités territoriales.

Ce budget ainsi que les comptes qui lui sont liés sont annexés respectivement aux budgets et aux comptes de la Ville de Paris.

Au sein de la section d'exploitation, les dépenses concernent essentiellement :

- les dépenses courantes telles que les combustibles, l'eau, l'électricité, les produits d'entretien et les petits équipements (12 % du volume des dépenses globales) ;
- les charges de personnel (83 % du volume des dépenses globales) ;
- les opérations d'ordre (5 % du volume des dépenses globales).

Les recettes sont issues de deux types de ressources :

- les ressources à caractère concurrentiel émanant des prestations effectuées pour le compte des opérateurs de pompes funèbres et des particuliers (22 % des recettes globales) ;
- les ressources dites « à caractère domanial » correspondant à la rémunération des prestations effectuées par les équipes de fossoyage pour le compte de la Ville (78 % des recettes globales).

Au sein de la section d'investissement, les dépenses concernent l'investissement récurrent du service du fossoyage et sont alimentées en recettes exclusivement par des opérations d'ordre.

Le projet de budget 2015 s'établit à 4.340.000 euros contre 4.626.000 euros au budget primitif 2014, soit une baisse de l'ordre de 7% équilibrée en recettes et en dépenses.

1. SECTION D'EXPLOITATION

Avec un montant de 4.145.000 euros, la section d'exploitation représente l'essentiel du budget primitif 2015 (96 %).

A. Dépenses

Le chapitre 011 « charges à caractère général » est porté à 498.000 euros, soit une hausse limitée de 1,6 % par rapport au budget primitif 2014 qui s'explique par l'actualisation des coûts.

Le chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » s'élève à 3.436.000 euros soit une baisse de 8% par rapport au budget primitif 2014, après ajustement à la dépense réelle, telle qu'elle peut être estimée pour l'exercice 2014.

Les autres chapitres hors dépenses d'ordre sont maintenus à un total de 16.000 euros afin de permettre notamment, s'il survient en cours d'exercice, le paiement de charges exceptionnelles et de dépenses imprévues.

Les dépenses d'ordre se portent à 195.000 euros dont 145.000 euros de dotation aux amortissements et 50.000 euros d'autofinancement.

B. Recettes

La vente de prestations à titre concurrentiel (qui comprend notamment des prestations de creusement, d'inhumation et d'exhumation) est prévue à hauteur de 910.000 euros soit une baisse de près de 24% qui correspond à l'alignement de l'inscription budgétaire aux recettes constatées aux comptes administratifs des exercices précédents.

Les autres recettes sont reconduites à hauteur du budget primitif 2014 soit 3.147.000 euros en chapitre 70 pour la vente de prestations domaniales (notamment des prestations d'exhumation administrative et des démolitions de monuments funéraires) et 3.000 euros pour les autres produits de gestion courante.

En outre, les recettes d'exploitation sont abondées par une recette d'ordre de 85.000 euros liée à l'amortissement de la subvention exceptionnelle versée en 2013 pour le programme d'acquisition d'excavatrices. Ces écritures d'ordre sont neutres budgétairement.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est présentée en équilibre à 195.000 euros et reconduite par rapport au BP 2014.

A. Dépenses

Les dépenses d'équipement hors opérations d'ordre représentent 110.000 euros. Elles intègrent notamment le matériel et l'outillage mécaniques utilisés par les fossoyeurs dans le cadre de leur activité, ainsi que de l'équipement en mobilier et en petit électroménager des locaux de personnel, lesquels doivent répondre aux normes d'hygiène et de sécurité.

En outre, le programme pluriannuel d'acquisition d'excavatrices visant à améliorer les conditions de travail des fossoyeurs et à limiter les troubles musculo-squelettiques sera poursuivi en 2015 après constatation du résultat de l'exercice 2014.

Enfin, est inscrite une dépense d'ordre de 85.000 euros correspondant à l'amortissement de la subvention pour le programme d'acquisition d'excavatrices mentionné *supra*.

B. Recettes

Les recettes sont uniquement constituées d'opérations d'ordre dont 145.000 euros de dotation aux amortissements et 50.000 euros de virement de la section d'exploitation. Elles trouvent leur symétrie en dépenses de fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer du budget annexe primitif du fossage pour l'exercice 2015 tel qu'il résulte du présent projet de délibération.

La Maire de Paris

2014 DEVE 1067 DFA Budget annexe du Fossoyage – Budget primitif 2015

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2007 relatif à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur local ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget primitif du service de fossoyage pour l'année 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITÈS au nom de la 3^{ème} Commission et par M. Julien BARGETON au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget primitif annexe pour l'exercice 2015 du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage est arrêté à la somme de 4.145.000 euros en équilibre pour la section d'exploitation et 195.000 euros en équilibre pour la section d'investissement, conformément aux états annexés à la présente délibération.

Article 2: Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2015

2014 DEVE 1067 DFA

BUDGET ANNEXE

DU FOSSOYAGE

DOCUMENT BUDGETAIRE

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

POSTE COMPTABLE : DRFIP IdF et Paris

M4

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

EXERCICE 2015

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
SOMMAIRE	

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
5	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
7	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - articles		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - articles		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	III - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		x
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		x
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		x
19	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Etalement des provisions		x
20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		x
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		x
	A6 - Etat des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - État des emprunts garantis par la régie (2)		x
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.3 - État des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - État des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - État des autres engagements donnés		x
	B1.6 - État des engagements reçus		x
23	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'information		
24	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		x
	D - Arrêté et signatures		
25	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'exploitation ;
- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
- * (2) **sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 .

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant* .

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (3) :

- * **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V - Le présent budget a été voté (5) :

- * **sans reprise des résultats de l'exercice N-1,**

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

* semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ,

* budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = Budget primitif

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants

- * sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- * avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- * avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 145 000,00 €	4 145 000,00 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	195 000,00 €	195 000,00 €
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		4 340 000,00 €	4 340 000,00 €
---------------------	--	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement"

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	490 000,00 €	- €	498 000,00 €	498 000,00 €	498 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 730 000,00 €	- €	3 436 000,00 €	3 436 000,00 €	3 436 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total des dépenses de gestion des services		4 221 500,00 €	- €	3 935 500,00 €	3 935 500,00 €	3 935 500,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	- €	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €	- €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 236 000,00 €	- €	3 950 000,00 €	3 950 000,00 €	3 950 000,00 €

023	Virement à la section d'investissement (6)	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL	4 431 000,00 €	- €	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €
--------------	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	- €
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 145 000,00 €
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
013	Atténuation de charges	- €	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	4 343 000,00 €	- €	4 057 000,00 €	4 057 000,00 €	4 057 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions d'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Total des recettes de gestion des services		4 346 000,00 €	- €	4 060 000,00 €	4 060 000,00 €	4 060 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'exploitation		4 346 000,00 €	- €	4 060 000,00 €	4 060 000,00 €	4 060 000,00 €

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL	4 431 000,00 €	- €	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €
--------------	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	- €
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 145 000,00 €
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	110 000,00 €
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exercice sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital d'investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'équipement		110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à (8)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		- €	- €	- €	- €	- €
4581	Opérations pour compte de tiers (9)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordres d'investissement		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €
--------------	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

+		
D 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTIPE (2)		- €
=		
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		195 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		- €	- €	- €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à (8)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes financières		- €	- €	- €	- €	- €
4582	Opérations pour compte de tiers (9)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'investissement		- €	- €	- €	- €	- €

021	Virement de la section d'exploitation (6)	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordres d'investissement		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €	195 000,00 €
--------------	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

+		
R 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTIPE (2)		- €
=		
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		195 000,00 €

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	110 000,00 €
--	---------------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs r de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	498 000,00 €		498 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 436 000,00 €		3 436 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €		1 500,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	- €		- €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €		12 500,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		50 000,00 €	50 000,00 €
Dépenses d'exploitation - Total		3 950 000,00 €	195 000,00 €	4 145 000,00 €

+

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES

4 145 000,00 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement			85 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles (6)	110 000,00 €	- €	110 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours</i>		- €	- €
4581	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
020	<i>Dépenses imprévues</i>	- €		- €
Dépenses d'investissement - Total		110 000,00 €	85 000,00 €	195 000,00 €

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

195 000,00 €

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	4 057 000,00 €		4 057 000,00 €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
72	<i>Production immobilisée</i>		- €	- €
74	Subventions d'exploitation	- €		- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €		3 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	- €	- €	- €
79	<i>Transferts de charges</i>		- €	- €
Recettes d'exploitation - Total		4 060 000,00 €	85 000,00 €	4 145 000,00 €

+

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
---	-----

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES	4 145 000,00 €
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		145 000,00 €	145 000,00 €
29	<i>Dépréciations des immobilisations (5)</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours (5)</i>		- €	- €
4582	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		- €	- €
3...	<i>Stocks</i>		- €	- €
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		50 000,00 €	50 000,00 €
Dépenses d'investissement - Total		- €	195 000,00 €	195 000,00 €

+

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
--	-----

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	195 000,00 €
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

BUDGET PRIMITIF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	490 000,00 €	- €	498 000,00 €	498 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	16 000,00 €	- €	17 000,00 €	17 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	40 000,00 €	- €	42 150,00 €	42 150,00 €
6066	Carburants non stockés	30 000,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
6068	Autres matières et fournitures	34 000,00 €	- €	35 200,00 €	35 200,00 €
611	Sous-traitance générale	1 650,00 €	- €	2 200,00 €	2 200,00 €
6135	Locations mobilières	94 300,00 €	- €	96 200,00 €	96 200,00 €
6251	Voyages et déplacements	50,00 €	- €	50,00 €	50,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	263 000,00 €	- €	263 000,00 €	263 000,00 €
6288	Divers- Autres	11 000,00 €	- €	11 000,00 €	11 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 730 000,00 €	- €	3 436 000,00 €	3 436 000,00 €
6331	Versement de transport	43 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 900,00 €	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
6411	Salaires et appointements	2 010 000,00 €	- €	1 850 000,00 €	1 850 000,00 €
6414	Compte introuvable	622 000,00 €	- €	573 000,00 €	573 000,00 €
6415	Supplément familial	65 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	340 000,00 €	- €	313 000,00 €	313 000,00 €
6452	Cotisations aux mutuelles	2 000,00 €	- €	1 900,00 €	1 900,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	575 000,00 €	- €	530 000,00 €	530 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	30 000,00 €	- €	28 000,00 €	28 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	35 000,00 €	- €	33 000,00 €	33 000,00 €
648	Autres charges de personnel	100,00 €	- €	100,00 €	100,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 +65		4 221 500,00 €	- €	3 935 500,00 €	3 935 500,00 €

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES		A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €	- €	12 500,00 €	12 500,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 236 000,00 €	- €	3 950 000,00 €	3 950 000,00 €

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.</i>	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 431 000,00 €	- €	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €
---	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	- €
----------------------------------	------------

D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (7)	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 145 000,00 €
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES		A2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	4 343 000,00 €	- €	4 057 000,00 €	4 057 000,00 €
706	Prestations de service	2 574 000,00 €	- €	2 288 000,00 €	2 288 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	1 769 000,00 €	- €	1 769 000,00 €	1 769 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	- €	- €	- €	- €
74	Subventions d'exploitation	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 346 000,00 €	- €	4 060 000,00 €	4 060 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 346 000,00 €	- €	4 060 000,00 €	4 060 000,00 €

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
777	<i>QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice</i>	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.</i>	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 431 000,00 €	- €	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €
---	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	- €
----------------------------------	------------

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (7)	- €
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 145 000,00 €
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6 bis) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(7 bis) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES		B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
2154	Matériel industriel	95 000,00 €	- €	95 000,00 €	95 000,00 €
2155	Outillage industriel	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
2184	Mobilier	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues				
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
13914	Communes	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
---	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	- €
----------------------------------	------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (8)	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 000,00 €
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes-à-réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.
(5 bis) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6 bis) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES		B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		- €	- €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES		- €	- €	- €	- €

021	Virement de la section d'exploitation	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
28154	Matériel industriel	115 000,00 €	- €	115 000,00 €	115 000,00 €
28155	Outillage industriel	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
28184	Mobilier	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
--	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	- €
----------------------------------	------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ OU ANTICIPE (8)	- €
--	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 000,00 €
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes-à-réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.
(5 bis) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPÉRATION D'EQUIPEMENT N°..... (1)

LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(5)(6) a	Propositions nouvelles (5)	Vote (5) b	Montant pour Information (6) b
DEPENSES		- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles					
...						
21	ETAT NEANT					
..						
22						
..						
23						

RECETTES (Répartition (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTÉES	- €	- €
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	- €
Excédent de financement = (c+d)- (a+b)	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération (le n° doit être au moins égal à 10)

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	<p>Seuil unitaire en-deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :</p> <p><i>400 € TTC</i></p> <p>Biens ou catégories de bien amortis (durée)</p> <p>5 ans pour toutes les immobilisations</p> <p>Immobilisations incorporelles : brevets, logiciels ;</p> <p>Immobilisations corporelles : bâtiments ;</p> <p>Immobilisation corporelles : matériel industriel ;</p> <p>Immobilisations corporelles : outillage industriel ;</p> <p>Immobilisations corporelles : matériel de bureau et informatique ;</p> <p>Immobilisations corporelles : mobilier.</p>	<p>DPJEV 2001 - 090 du 20 novembre 2001</p> <p>DPJEV 2001 - 090 du 20 novembre 2001</p> <p>DPJEV 2001 - 090 du 20 novembre 2001</p> <p>DPJEV 2001 - 090 du 20 novembre 2001</p> <p>2010 DEVE 120 DF 81 des 18&19/10/2010</p> <p>DPJEV 2001 - 090 du 20 novembre 2001</p> <p>DPJEV 2001 - 090 du 20 novembre 2001</p>

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES & EN RECETTES		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A+B I		85 000,00 €	85 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			- €
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		85 000,00 €	85 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		- €
26	Participations et créances rattachées à des particip.		- €
27	Autres immobilisations financières		- €
20	Immobilisations incorporelles		- €
13	<i>Subventions d'investissement</i>	<i>85 000,00 €</i>	<i>85 000,00 €</i>
13914	Communes	85 000,00 €	85 000,00 €

	Op. de l'exercice I	Reste à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	85 000,00 €			85 000,00 €

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou de stocks.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES & EN RECETTES	
	IV
	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) =A+B		195 000,00 €	195 000,00 €
Ressources propres externes de l'année (A)			- €
10	Dotations, fonds divers et réserves		- €
27	Autres immobilisations financières		- €
Ressources propres internes de l'année (B)		195 000,00 €	195 000,00 €
16	Remboursement d'emprunts		- €
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	145 000,00 €	145 000,00 €
28154	<i>Matériel industriel</i>	115 000,00 €	115 000,00 €
28155	<i>Outillage industriel</i>	20 000,00 €	20 000,00 €
28184	<i>Mobilier</i>	10 000,00 €	10 000,00 €
481	<i>Amortissement des charges à étaler</i>		- €
021	Virement de la section d'exploitation	50 000,00 €	50 000,00 €

	Op. de l'exercice III	Reste à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	195 000,00 €				195 000,00 €

	Montant (1)
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	85 000,00 €
Ressources propres disponibles IV	195 000,00 €
Solde	110 000,00 €

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENT HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	CP antérieurs (réalisations cumulées au CA 2013) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer
Acquisition de matériel mécanique	1 200 000,00 €		1 200 000,00 €	796 782,71 €	110 000,00 €	293 217,29 €
TOTAL SECTION A.P.	1 200 000,00 €	- €	1 200 000,00 €	796 782,71 €	110 000,00 €	293 217,29 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2015	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	<i>dont : TEMPS NON COMPLET</i>
personnel de maîtrise	B	2	2	
technicien des services opérationnels	B	10	10	
Agent d'encadrement du fossoyage	C	-	-	
Chef fossoyeur	C	-	-	
Fossoyeur	C	98	77	
TOTAL GENERAL		110	89	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrage exprimés.....
 VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Absention.....

Date de la convocation : .././....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

La Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le .././....

A....., le .././....